

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021**
et teneur des discussions du résultat **DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 juillet 2021, à 20 h, en vidéoconférence compte tenu du contexte de pandémie actuelle en lien avec la COVID-19 (zone d'alerte verte), sous la présidence de monsieur Michel Brisson, maire.

À laquelle sont présents :

- Claude Gosselin, conseiller district # 1
- Sandra Cardin, conseillère district # 3
- Richard Pitre, conseiller district # 4
- Maxime Villemaire, conseiller district # 6

Les postes de conseillers municipaux aux districts #2 et #5 sont vacants.

Madame Caroline Aubertin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Comme tous les membres du conseil sont présents, le président monsieur Michel Brisson, maire, constate le quorum et déclare la présente séance ouverte.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2021-07-224

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Claude Gosselin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE RENONCER à l'avis de convocation requis par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1). De plus, tous les membres présents sont d'accord de commencer la séance à l'instant.

ADOPTÉE.



1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Mandats pour réfection du skatepark*
3. *Mandat à Latendresse Asphalte inc. pour réfection d'un tronçon pour piste cyclable sur la rue Principale*
4. *Délégation du service de premiers répondants de Saint-Esprit au Service de premiers répondants de la MRC de Montcalm*
5. *Période de questions des contribuables*

LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2021-07-225

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Sandra Cardin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE.



2. Mandats pour réfection du skatepark

Considérant la volonté du conseil municipal de procéder à la réfection du skatepark afin de répondre aux besoins de la clientèle;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021**
et teneur des discussions du résultat **DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE**

Considérant le devis technique MSES-2003-lot 4 préparé par Alexandre Larose, ingénieur chez Parallèle 54;

Considérant l'offre de prix de *Papillon Skate Parc inc.* au montant de 91 900 \$ plus taxes pour la conception et la construction du skatepark;

Considérant le *Règlement numéro 616-2018 sur la gestion contractuelle.*

2021-07-226

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Maxime Villemaire
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER *Papillon Skate Parc inc.* pour la réfection du skatepark et ce, pour la somme de **91 900 \$ plus taxes**, et ce tel que soumis dans l'offre de services reçue le 9 juillet 2021.

DE MANDATER *Latendresse Asphalte inc.* pour voir à l'enlèvement du pavage existant et à la mise en place de la fondation requise aux travaux de réfection de cet équipement sportif.

D'AUTORISER les dépenses en lien avec les services d'un laboratoire pour le contrôle des matériaux et l'aménagement paysager et terrassement qui s'en suivra.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste **23-08005-721**, et d'en autoriser le paiement. Le financement de cette dépense sera effectué à même l'excédent accumulé non affecté de 37 276 \$ (2^e versement de l'aide financière COVID 2020) et du FRR - volet 2 pour une somme de 70 806 \$. Virer une somme de 20 000 \$ du poste 02-70150-447 vers le poste 23-08005-721.

ADOPTÉE.



3. **Mandat à Latendresse Asphalte inc. pour réfection d'un tronçon pour piste cyclable sur la rue Principale**

Considérant la volonté du conseil municipal de procéder à la réfection d'un tronçon pour piste cyclable sur la rue Principale, tel que prévu à la phase 1 du projet;

Considérant le bordereau de quantité MSES-2003-lot 5 préparé par Alexandre Larose, ingénieur chez Parallèle 54;

Considérant l'offre de prix de *Latendresse Asphalte inc.* au montant de 79 923.25 \$ plus taxes pour la réfection d'un tronçon pour piste cyclable sur la rue Principale;

Considérant le *Règlement numéro 616-2018 sur la gestion contractuelle.*

2021-07-227

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Claude Gosselin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE MANDATER *Latendresse Asphalte inc.* pour la réfection d'un tronçon pour piste cyclable sur la rue Principale et ce, pour la somme de **79 923.25 \$ plus taxes**.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste **23-07002-721**, et d'en autoriser le paiement. Cette dépense sera financée par le FRR – volet 4 de 50 000 \$ ainsi que par le FRR – volet 2 de 9 521 \$ et par l'excédent accumulé non affecté au besoin vu que nous sommes toujours dans l'attente de réponses du *Programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé* et du MAMH pour le règlement d'emprunt 660-2021.

ADOPTÉE.



4. **Délégation du service de premiers répondants de Saint-Esprit au Service de premiers répondants de la MRC de Montcalm**

Considérant l'offre de services de la MRC de Montcalm pour desservir la Municipalité de Saint-Esprit en protection incendie;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021**
et teneur des discussions du résultat **DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE**

Considérant que le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Esprit s'est joint au Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm par l'adoption de la résolution 156-06-2009 ;

Considérant que le Service de premiers répondants de la municipalité de Saint-Esprit est toujours actif.

2021-07-228

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Richard Pitre
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ACCEPTER l'offre de confier au Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de Service de premiers répondants de la Municipalité de Saint-Esprit.

ADOPTÉE.



5. Période de questions des contribuables

Puisque l'assemblée se tient à huis clos et qu'il n'y a pas eu d'avis de convocation ni de projet d'ordre du jour, la séance n'a pas pu être annoncée et personne n'a donc transmis de question en vue de cette séance.



LEVÉE DE LA SÉANCE

À **20 h 21**, l'ordre du jour est épuisé.

2021-07-229

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Richard Pitre
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.



Je soussigné, en ma qualité de secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

- Original signé -

*Caroline Aubertin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière*



- Original signé -

*Michel Brisson
Maire et
Président d'assemblée*

- Original signé -

*Caroline Aubertin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière*

Je, Michel Brisson, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

*Michel Brisson
Maire et Président d'assemblée*